

Grenoble, le 6 mars 2008

Le Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des universités

Rectorat

**Division des
Examens et
Concours (DEX)**

Réf N° ...
Affaire suivie par
Nathalie Ricaud
Téléphone
04 76 74 75 16
Télécopie
04 76 74 73 60
Mél :
Nathalie.ricaud
@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

**Objet : Objet : Circulaire d'organisation du B.T.S. Hôtellerie-Restoration
Session 2008**

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à l'organisation de la session 2008 du Brevet de Technicien Supérieur Hôtellerie-Restoration pour le regroupement académique GRENOBLE - LYON.

La présente circulaire comporte 5 annexes.

I - ORGANISATION DE L'EXAMEN - CENTRES D'EXAMEN

Le calendrier et les horaires des épreuves de l'examen figurent en **annexe I** de la présente circulaire (page 28 et 29).

Quatre centres d'examen sont prévus pour l'ensemble des épreuves écrites :

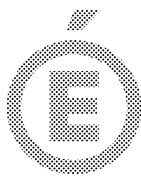
- * Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme de GRENOBLE ;
- * Lycée Hôtelier François RABELAIS à DARDILLY ;
- * Lycée Hôtelier SAVOIE-LEMAN à THONON LES BAINS ;
- * Lycée Hôtelier Privé Saint Vincent de PAUL à VIENNE ;

Quatre centres d'examen sont prévus pour les épreuves pratiques :

- * Lycée Hôtelier à GRENOBLE ;
- * Lycée Hôtelier François RABELAIS à DARDILLY ;
- * Lycée Hôtelier SAVOIE-LEMAN à THONON LES BAINS ;
- * Lycée Hôtelier Privé Saint Vincent de PAUL à VIENNE ;

Trois centres d'examen sont prévus pour les épreuves orales :

- * Lycée Hôtelier à GRENOBLE ;
- * Lycée Hôtelier François RABELAIS à DARDILLY ;
- * Lycée Hôtelier SAVOIE-LEMAN à THONON LES BAINS.



2/33

Vous trouverez en **annexe III (pages 31 et 32)** la liste des établissements préparant au B.T.S. et leurs centres de rattachement.

ATTENTION : les épreuves orales de langues vivantes autres qu'italien, allemand, espagnol et anglais pourront faire l'objet d'un regroupement dans un autre centre d'interrogations qui vous sera alors communiqué ultérieurement.

II - CONVOCAZIONE DES CANDIDATS, SURVEILLANCE DES EPREUVES ECRITES

Les candidats seront convoqués à l'ensemble des épreuves par mes services. Les convocations individuelles seront envoyées aux établissements publics et privés sous contrat qui les remettront ensuite aux candidats.

Les candidats des établissements privés hors contrat et les candidats individuels recevront leur convocation directement à leur adresse personnelle.

La surveillance des épreuves écrites sera placée sous la responsabilité des chefs d'établissement centres d'examen qui désigneront le personnel enseignant affecté à cette mission.

III - ACHEMINEMENT DES COPIES ET DES LIVRETS SCOLAIRES

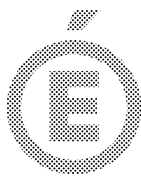
A l'issue de chaque épreuve, les centres d'écrits classeront les copies par spécialité puis par ordre alphabétique et procéderont ensuite à **leur anonymat** ainsi qu'à leur **massicotage**.

IMPORTANT : chaque candidat absent sera matérialisé par une feuille « absent ».

Dés la fin de l'épreuve, les copies de « culture générale et expression » devront obligatoirement être adressées dans les centres de correction en **envoi suivi**, suivant le **tableau joint en annexe II (page 30)** et accompagnées du procès verbal qui fera apparaître :

- les noms des candidats absents ;
- les noms des candidats ayant abandonné ;
- les éventuels incidents survenus en cours d'épreuve ;
- le nom du centre d'examen ;
- la nature de l'épreuve ;
- le nombre de copies jointes.

Après chaque épreuve écrite, les exemplaires de sujets non distribués seront rassemblés afin d'être envoyés avec les copies au centre de corrections.



Les compositions des épreuves écrites autres que culture générale et expression, ainsi classées et regroupées, seront adressées pour correction en **envoi suivi** par chaque centre au **Lycée Savoie-Léman THONON LES BAINS**.

Les livrets scolaires seront remis aux chefs de centre d'écrit lors de la première épreuve, puis envoyés par ces derniers au centre de délibération avec les dernières compositions des épreuves écrites.

3/33

IV - INSTRUCTIONS RELATIVES AUX MODALITES DE CORRECTIONS ET D'INTERROGATIONS

Les commissions de correction et d'interrogation seront constituées par mes services. Il est rappelé qu'en aucune façon un examinateur **ne peut interroger ses propres élèves**.

Par ailleurs, les membres des commissions d'interrogation doivent compléter les grilles d'évaluation à l'encre, lisiblement et correctement.

La correction de chaque épreuve écrite doit être conduite avec le plus grand soin. A cet égard, les chefs de centre veilleront à utiliser pleinement l'amplitude du calendrier, au besoin en régulant les copies distribuées (ou remises aux correcteurs).

Pour l'épreuve E3 « Étude économique, juridique et de gestion hôtelière » les corrections peuvent se faire par dossier. Cependant, compte tenu du nombre insuffisant d'étiquettes d'anonymat, **l'étude de cas complète** peut circuler entre les correcteurs **à l'intérieur d'une copie double**. Le correcteur du dernier dossier est celui qui procède au calcul du total des points de la copie et **vérifie la présence de tous les dossiers**.

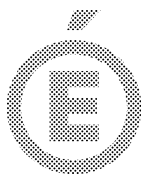
IMPORTANT : les corrections des copies de CULTURE GENERALE ET EXPRESSION des BTS TERTIAIRES ET INDUSTRIELS sont regroupées dans 3 centres de l'académie (**voir tableau en annexe II (page 30)**) et s'effectueront pour cette session les **9 et 10 JUIN 2008**.

Dès la fin des corrections, les centres de correction procéderont à la saisie des notes sur internet ; les trois centres de correction enverront les copies corrigées et reclassées **par spécialité puis par numéro d'anonymat** aux centres de délibération des différentes spécialités.

V - PARTICIPATION DES PROFESSEURS AUX CORRECTIONS ET AUX INTERROGATIONS

Les convocations des membres du jury seront établies par mes soins. Le jury désignera pour sa part un responsable de commission qui veillera notamment à ce que la liste d'émargement soit signée, par demi-journées, par chacun des examinateurs présents.

Je rappelle qu'en référence à la réglementation en vigueur « *est considérée comme une charge normale d'emploi, l'obligation pour les personnels des établissements d'enseignement relevant du ministère de l'Education nationale, de participer aux jurys des examens et concours pour lesquels ils sont qualifiés par leurs titres ou emplois* » (Décret du 17 décembre 1933 consolidé).



De même, « lorsque, comme c'est le cas en période de vacances scolaires, la participation aux jurys de certains examens est le seul service requis, l'application des règlements de comptabilité publique implique que le traitement est intégralement retenu à compter du jour où le fonctionnaire manifeste son abstention et jusqu'au jour où celle-ci prend fin ». (circulaire du 20 avril 1961, RMF N°27 du 10 juillet 1961).

4/33

Dans tous les cas, l'enseignant convoqué et se trouvant dans l'impossibilité d'assurer sa mission devra immédiatement en informer son chef d'établissement qui en avertira dans les plus brefs délais la division des examens. Cette dernière procédera à l'appréciation de ces demandes individuelles et des suites à donner.

VI- JURY - RELEVES DE NOTES - DIPLOMES

Les délibérations du jury se dérouleront à Lycée Savoie-Léman de THONON LES BAINS,

Le mardi 24 juin à partir de 9h00

sous la présidence de Mr ARRIEUMERLOU, IA-IPR d'Economie et Gestion en charge du BTS hôtellerie-restauration

Les chefs d'établissement voudront bien charger l'un des professeurs membre du jury de ramener dans son établissement les livrets des candidats scolaires et les certificats de stage. Ceux des candidats individuels seront envoyés au rectorat qui se chargera de leur expédition.

L'envoi des diplômes et des relevés de notes fera l'objet d'une note d'information qui sera communiquée ultérieurement.

VIII - FRAUDE A L'EXAMEN

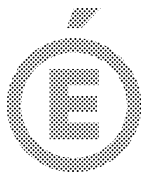
Les fraudes aux examens et concours de l'Enseignement Technique sont régies par l'arrêté ministériel du 19 mai 1950 (RLR 540-3). Des précisions vous seront envoyées début mai avec les plans des salles et les convocations de surveillants.

IX - DOSSIERS-MEMOIRE :

Les dossiers-mémoire doivent être conservés par les centres d'examen jusqu'à la fin de la session suivante, c'est-à-dire jusqu'au 15 juillet 2009.

X – PAPIER DE COMPOSITION

Le papier de composition modèle national quadrillé (format 34,7 X 21) sera utilisé pour toutes les épreuves. Pour la livraison de la papeterie des établissements de l'Académie de Grenoble, vous voudrez bien vous reporter à la circulaire qui sera envoyée ultérieurement. Les sujets et les procès-verbaux d'épreuves écrites, les listes nominatives des candidats et les relevés de notes des épreuves orales vous seront adressés par mes soins.



5/33

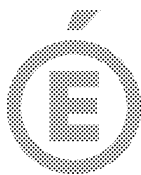
XI – ARCHIVAGE ET CONSULTATION DES COPIES

Conformément aux dispositions mises en place lors de la session 2005 les copies et autres documents (grilles d'évaluation, bordereaux de notation.....) resteront dans les centres de correction, où ils doivent être conservés pendant un an (le traitement des demandes de photocopies et du contentieux restant du ressort de la division des examens).

Les centres pourront détruire les copies et les grilles d'évaluation à compter du début de la session suivante. Ces documents n'ont pas à être broyés sous réserve que les copies et les talons d'anonymat aient fait l'objet d'une séparation.

Pour le Recteur et par délégation
Le Chef de la Division des Examens et Concours

Michel Pierre



B.T.S. HÔTELLERIE RESTAURATION option A OPTION MERCATIQUE ET GESTION HÔTELIÈRE

HÉBERGEMENT : 4Candidats par ½ journée et par jury.

Les candidats seront convoqués à partir de 07H30 le matin/13H30 l'après-midi

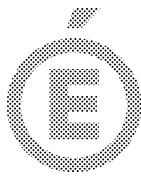
CENTRES D'EXAMEN		19/05	20/05	21/05	22/05	23/05	TOTAUX	JURYS
VIENNE	Matin	4					13	1 jury
	Après-midi	5						
GRENOBLE	Matin		7	7			34	2 jurys
	après-midi	6	7	7				
DARDILLY	Matin		8				25	2 jurys
	après-midi	9	8					
THONON	Matin	8	8	8	8		50	2 jurys
	après-midi		8	8	2			

RESTAURANT :

Les candidats seront convoqués à partir de 07H30 le matin/13H30 l'après-midi

CENTRES D'EXAMEN		19/05	20/05	21/05	22/05	23/05	TOTAUX	JURYS
VIENNE	Matin		4				13	2 jurys
	Après-midi		5					
GRENOBLE	Matin				16		34	4 jurys
	après-midi			2	16			
DARDILLY	Matin		8				25	2 jurys
	après-midi	8	9					
THONON	Matin			2*	16		50	4 jurys
	après-midi			16	16			

* 2 candidats option A de 11h à 12h

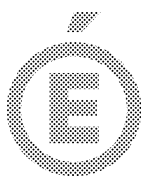


7/33

ANALYSE ET PRESENTATION D'UNE SITUATION
COMMERCIALE HOTELIERE

CENTRES D'EXAMEN		19/05	20/05	21/05	22/05	23/05	TOTAUX	JURYS
VIENNE	Matin	5					14	1 jury
	Après midi	5						
GRENOBLE	Matin	11	12				35	2 jurys
	Après midi	12						
DARDILLY	Matin			6	6		24	1 jury
	Après midi			6	6			
THONON	Matin			12	12	3*	51	2 jurys
	Après midi			12	13			

* 1 jury



B.T.S. HÔTELLERIE RESTAURATION option B OPTION ART CULINAIRE, ART de la TABLE et du SERVICE

8/33

CUISINE :

Les candidats seront convoqués à partir de 07H30 le matin/13h30 l'après-midi

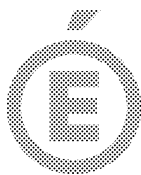
CENTRES D'EXAMEN		19/05	20/05	21/05	22/05	23/05	TOTAUX	JURYS
VIENNE	Matin		8				14	1 jury
	après-midi		5					
GRENOBLE	Matin			9	9		36	2 jurys
	après-midi			9	9			
DARDILLY	Matin			6	8		38	2 jurys
	après-midi			8	8	8		
THONON	Matin	8	8	4			28	2 jurys
	après-midi		8					

RESTAURANT :

Les candidats seront convoqués à partir de 07H30 le matin/13H30 l'après-midi

CENTRES D'EXAMEN		19/05	20/05	21/05	22/05	23/05	TOTAUX	JURYS
VIENNE	Matin			8			14	2 jurys
	après-midi			4				
GRENOBLE	Matin		8	8			34	4 jurys
	après-midi	8	8	4				
DARDILLY	Matin			8	8		38	4 jurys
	après-midi			8	8	6		
THONON	Matin	8	8	4			28	4 jurys
	après-midi		8					

CONDUITE ET PRESENTATION D'ETUDES TECHNIQUES
ÉPREUVE COMMUNE AUX DEUX OPTIONS A ET B :



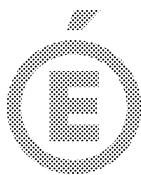
9/33

Les épreuves se déroulent du 28 au 30 Mai 2008. Le dépôt des dossiers se fera pour le 10 avril 2008 au plus tard dans le centre d'interrogation défini en page 32 de la présente circulaire.

Les candidats seront convoqués à partir de 08H00.

CENTRES D'EXAMEN	Matin Après-midi	28/05	29/05	30/05	TOTAUX	JURYS
LYCÉE HÔTELIER DE GRENOBLE	Matin	16	20	20	99	4 jurys
	Après-midi	16	16	11		
LYCÉE HÔTELIER DE DARDILLY	Matin	12	12	12	67	3 jurys
	Après-midi	12	12	7		
LYCÉE HÔTELIER DE THONON	Matin	16	16	16	79	4 jurys
	Après-midi		16	15		

REPARTITION DES LANGUES ORALES POUR LES DEUX OPTIONS A ET B



10/33

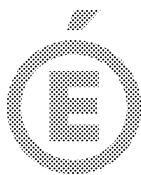
LANGUE - ANGLAIS

CENTRES D'EXAMEN	Matin Après-midi	28/05	29/05	30/05	TOTAUX	JURYS
LYCÉE HÔTELIER DE GRENOBLE	Matin	15	18	18	100	3 jurys
	Après-midi	18	15	16		
LYCÉE HÔTELIER DE DARDILLY	Matin	6	12	12	66	2 jurys
	Après-midi	12	12	12		
LYCÉE HÔTELIER DE THONON	Matin	5	16	15	82	1 jury le 28/5 matin 3 jurys
	Après-midi	15	16	15		

LANGUE - ALLEMAND

CENTRES D'EXAMEN	Matin Après-midi	28/05	29/05	30/05	TOTAUX	JURYS
LYCÉE HÔTELIER DE GRENOBLE	Matin		6	7	25	1 jury
	Après-midi		7	5		
LYCÉE HÔTELIER DE DARDILLY	Matin	3	5		18	1 jury
	Après-midi	5	5			
LYCÉE HÔTELIER DE THONON	Matin	6	5		22	1 jury
	Après-midi	6	5			

LANGUE – ESPAGNOL



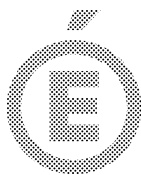
11/33

CENTRES D'EXAMEN	Matin Après-midi	28/05	29/05	30/05	TOTAUX	JURYS
LYCÉE HÔTELIER DE GRENOBLE	Matin	10	12		46	2 jurys
	Après-midi	12	12			
LYCÉE HÔTELIER DE DARDILLY	Matin	6	6	6	36	1 jury
	Après-midi	6	6	6		
LYCÉE HÔTELIER DE THONON	Matin	10	10		41	2 jurys
	Après-midi	11	10			

LANGUES – ITALIEN

CENTRES D'EXAMEN	Matin Après-midi	28/05	29/05	30/05	TOTAUX	JURYS
LYCÉE HÔTELIER DE GRENOBLE	Matin		6	6	30	1 jury
	Après-midi	5	6	6		
LYCÉE HÔTELIER DE DARDILLY	Matin			6	11	1 jury
	Après-midi			5		
LYCÉE HÔTELIER DE THONON	Matin	5			15	1 jury
	Après-midi	5	5			

ETUDES ET REALISATION TECHNIQUES : OPTION A MERCATIQUE ET GESTION HOTELIERE



12/33

CENTRE DE GRENOBLE

HEBERGEMENT :

Personne ressource : Mr HERNANDEZ Augustin	Lycée Hôtelier - Grenoble
---	---------------------------

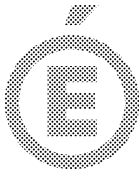
Mme ROUSSEL-GALL Sophie	Lycée Hôtelier - THONON
Mme DERIAN ROCHE	Lycée Hôtelier – Jehanne de France Lyon

RESTAURANT :

Personne ressource : Mme ABRAHAM Sophie	Lycée Hôtelier - Grenoble
--	---------------------------

Mr CHOTARD Gilles	Lycée Hôtelier - THONON
Mr THIBAUT Fabrice	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mme LARRE	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mr MEZIERES Emmanuel	Lycée Hôtelier - VIENNE

CENTRE DE THONON



13/33

HEBERGEMENT :

Personne ressource : Mr MOURAN Jean-marie	Lycée Hôtelier - THONON
--	-------------------------

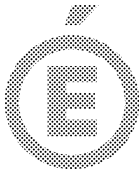
Mme GHERARDI Brigitte	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mr HERMET Joachim	Lycée Hôtelier - DARDILLY

RESTAURANT :

Personne ressource : Mme SIGEL	Lycée Hôtelier - THONON
---------------------------------------	-------------------------

Mr TORRALBA Eric	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mr BOUTY Patrice	Lycée Hôtelier RENOUVEAU
Mme CALLIGE jeanine	UNIVERIA GRENOBLE
Mr CADIEU Thierry	Lycée Hôtelier - DARDILLY

CENTRE DE DARDILLY



14/33

HEBERGEMENT :

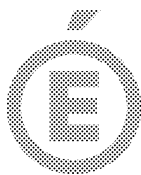
Personne ressource : Mr FOSSATI Sylvain	Lycée Hôtelier - DARDILLY
--	---------------------------

Mme LECRAS Dominique	UNIVERIA GRENOBLE
Mme JOUBERT Catherine	Lycée Hôtelier - THONON

RESTAURANT :

Personne ressource Mlle BONIN Anne cécile	Lycée Hôtelier - DARDILLY
--	---------------------------

Mr SEGURA	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mr JOSSERAND Franck	Lycée Hôtelier - THONON



CENTRE DE VIENNE

15/33

HEBERGEMENT :

Personne ressource : Mme LEMARCHAND	Lycée St Vincent de Paul de Vienne
--	------------------------------------

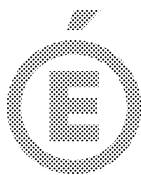
Mme MAUPIN Laurence	Lycée de GRENOBLE
---------------------	-------------------

RESTAURANT :

Personne ressource : Mr OLIVO Christophe	Lycée St Vincent de Paul de Vienne
---	------------------------------------

Mr CHAZALET Jean-Baptiste	Lycée de DARDILLY
---------------------------	-------------------

Mr LEGAL Laurent	Lycée de DARDILLY
------------------	-------------------



16/33

ÉTUDE ET RÉALISATIONS TECHNIQUES :

OPTION B : ART CULINAIRE, ART DE LA TABLE ET DU SERVICE

CENTRE DE GRENOBLE

CUISINE :

Professeur ressource : Mr NOIR Pascal	Lycée hôtelier - Grenoble
---------------------------------------	---------------------------

hôtelier

Mr BRUYERE Marc	Lycée hôtelier - Dardilly
Mr SCHIRMANN	Lycée hôtelier - Thonon
LERVY Elie	Lycée RENOUEVEAU

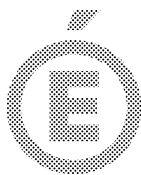
+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

RESTAURANT :

Professeur ressource : Mme ABRAHAM Sophie	Lycée hôtelier - Grenoble
---	---------------------------

Mr CHOTARD Gilles	Lycée Hôtelier - THONON
Mr THIBAULT Fabrice	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mme LARRE	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mr MEZIERES Emmanuel	Lycée Hôtelier - VIENNE

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement



17/33

CENTRE DE THONON

CUISINE :

Mr MARTEL Julien	Lycée hôtelier -THONON
------------------	------------------------

Mr VANOTTI Léonard	Lycée hôtelier - DARDILLY
Mr GALLAND Rodolphe	Lycée hôtelier - DARDILLY
Mr FOURNA Eddy	Lycée hôtelier - GRENOBLE

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

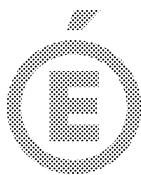
RESTAURANT :

Professeur ressource : Mme SIGEL	Lycée hôtelier -THONON
----------------------------------	------------------------

Mr TORRALBA Eric	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mr BOUTY Patrice	Lycée Hôtelier - Renouveau
Mme CALLIGE Janine	UNIVERIA GRENOBLE
Mr CADIEU Thierry	Lycée Hôtelier - DARDILLY

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

CENTRE DE DARDILLY



18/33

CUISINE :

Professeur ressource : Mr BONNAMOUR Jean-Marc	Lycée hôtelier DARDILLY
--	-------------------------

Mr BERTON Francis	Lycée hôtelier - GRENOBLE
Mr VRIGNEAU Yannick	Lycée hôtelier VIENNE
Mr EYNART MACHET Pascal	Lycée hôtelier THONON

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

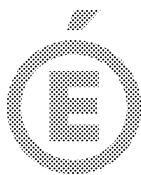
RESTAURANT :

Professeur ressource : Mlle BONIN Anne cécile	Lycée hôtelier DARDILLY
---	-------------------------

Mr SEGURA Olivier	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mr JOSSERAND Franck	Lycée Hôtelier - THONON
Mr BARRUCAND Pierre	Lycée Hôtelier - THONON
Mr CHARPIN Gérard	Lycée de Jehanne de France LYON -

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

CENTRE DE VIENNE



19/33

CUISINE :

Professeur ressource : Mr LESAULNIER Yannick	Lycée Hôtelier Vienne
--	-----------------------

Mr EMBERGER Jean	Lycée Hôtelier THONON
Mr FENET	Lycée Hôtelier DARDILLY

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

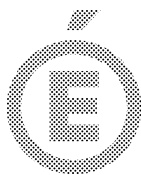
RESTAURANT :

Personne ressource : Mr OLIVO Christophe	Lycée Hôtelier Vienne
---	-----------------------

Mr CHAZALET Jean-Baptiste	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mr CHARPIN Gérard	Lycée de Jehanne de France LYON
Mr LEGAL	Lycée Hôtelier – DARDILLY
Mme CHOTARD Aline	Lycée de THONON

+ PROFESSIONNELS convoqués par votre établissement

ANALYSE ET PRESENTATION D'UNE SITUATION COMMERCIALE HOTELIERE



20/33

OPTION A : MERCATIQUE ET GESTION HOTELIERE

CENTRE DE GRENOBLE :

Mme FLAMMIER Marie-Josée	Lycée Hôtelier DARDILLY
M CANTIN François	Lycée Hôtelier THONON
Mme ROSSI Sylvie	Lycée Hôtelier THONON
Mr BESANCON Hervé	Lycée Hôtelier Jehanne France

CENTRE DE THONON :

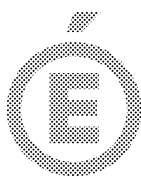
Mr BENAD Roger	Lycée Hôtelier DARDILLY
Mr DUMOLLARD Armand	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mme COMPARAT Jeannine	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mr GAILLARD Christian	UNIVERIA Grenoble

CENTRE DE DARDILLY :

Mme TRENTESAUX Marie-isabelle	Lycée Hôtelier St Vincent Paul VIENNE
Mme PRIANO Elisabeth	Lycée Hôtelier THONON

CENTRE DE VIENNE :

Mme BAUDU Claire	Lycée Hôtelier DARDILLY
Mme RABILLIER Cécile	IPAC Annecy



21/33

CONDUITES ET PRESENTATION D'ETUDES TECHNIQUES OPTIONS A ET B

CENTRE DE GRENOBLE : Coordonnateur :

J1

Mr PALLOT Gérard	Lycée Hôtelier Jehanne de France
Mr BLANDIN Gilles	Lycée Hôtelier -THONON

J2

Mr THIBAULT Fabrice	Lycée Hôtelier DARDILLY
Mme BOULON Marie Christine	Lycée Hôtelier THONON

J3

Mme PRIANO Elisabeth	Lycée Hôtelier THONON
Mr PAUL Eric	Lycée Hôtelier DARDILLY

J4

Mme BAUDU Claire	Lycée Hôtelier DARDILLY
Mr LERVY Elie	Lycée Hôtelier RENOUVEAU

CENTRE DE THONON : Coordonnateur :

J1

Mme DROUINAUD Anne	Lycée Hôtelier Renouveau
Mme LE CRAS Dominique	UNIVERIA Grenoble

J2

Mr FOURNA Eddy	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mr BENAD Roger	Lycée Hôtelier DARDILLY

J3

Mr HERNANDEZ Augustin	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mme BEAUCHAMPS	Lycée Hôtelier DARDILLY

J4

Mr APETOH Roger	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mr VANOTTI Leonard	Lycée Hôtelier DARDILLY

CENTRE DE DARDILLY : Coordonnateur :

J1

Mme CANOVA Christine	IPAC Annecy
Mr BERTON Francis	Lycée Hôtelier GRENOBLE

J2

Mr FEIA Mohammed	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mr FERAULT Denis	Lycée Hôtelier THONON

J3

Mr DUMOLLARD Armand	Lycée Hôtelier GRENOBLE
Mr EYNART-MACHET Pascal	Lycée Hôtelier THONON

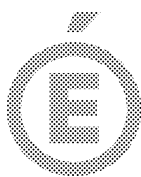
Réserve en gestion

Réserve : Mme TRENTSEAX (Vienne)

Mme MAILLARD - Lycée Hôtelier DARDILLY

Mr BESANCON (Jehanne de France)

Mr BOUTY (Renouveau)



22/33

LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES OPTIONS A ET B

CENTRE DE GRENOBLE :

ALLEMAND : 25 CANDIDATS

Mr GERBER	Lycée hôtelier DARDILLY
-----------	-------------------------

ANGLAIS : 100 CANDIDATS

Mme PEYRARD	Lycée hôtelier THONON
-------------	-----------------------

Mr HUTCHINGS	Lycée hôtelier RENOUEAU
--------------	-------------------------

Mme ROY-LANNOY	IPAC Annecy
----------------	-------------

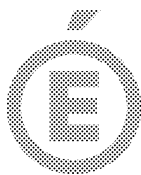
ESPAGNOL : 46 CANDIDATS

Mme PERROT	Lycée hôtelier DARDILLY
------------	-------------------------

Mme PITTET	Lycée hôtelier THONON
------------	-----------------------

ITALIEN : 30 CANDIDATS

Mme LINET	Lycée hôtelier DARDILLY
-----------	-------------------------



23/33

LANGUES VIVANTES ETRANGERES OPTIONS A ET B

CENTRE DE THONON :

ALLEMAND : 22 CANDIDATS

Mme BILLAUD	Lycée hôtelier VIENNE
--------------------	------------------------------

ANGLAIS : 82 CANDIDATS

Mme TIRBAKH	Lycée hôtelier DARDILLY
--------------------	--------------------------------

Mr JOURDAN	Lycée hôtelier GRENOBLE
-------------------	--------------------------------

Mr SERMET	Lycée hôtelier Jehanne de France
------------------	---

ESPAGNOL : 41 CANDIDATS

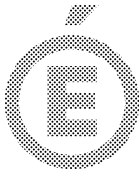
Mr LICARI	Lycée hôtelier DARDILLY
------------------	--------------------------------

Mr MOREL	Lycée hôtelier GRENOBLE
-----------------	--------------------------------

ITALIEN : 15 CANDIDATS

Mr DILENA	Lycée hôtelier GRENOBLE
------------------	--------------------------------

LANGUES VIVANTES ETRANGERES OPTIONS A ET B



24/33

CENTRE DE DARDILLY

ALLEMAND : 18 CANDIDATS

Mme LAFAY	Lycée Hôtelier GRENOBLE
-----------	-------------------------

ANGLAIS : 66 CANDIDATS

Mlle CHAUMARD	Lycée Hôtelier VIENNE
---------------	-----------------------

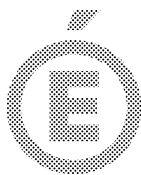
Mme EZZAROUALI	Lycée Hôtelier GRENOBLE
----------------	-------------------------

ESPAGNOL : 36 CANDIDATS

Mme BOKHAMY	Lycée Hôtelier THONON
-------------	-----------------------

ITALIEN : 11 CANDIDATS

Mme PIANI	Lycée Hôtelier THONON
-----------	-----------------------



PROFESSEURS « RÉSERVES » POUR LES LANGUES
CONVOCABLES SUR LES TROIS CENTRES

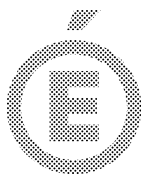
25/33

Italien : **Mme Pellegrini – Ipac**
 Mr Giugliana – St Vincent Paul

Espagnol : **Mme Boit – Dardilly**
 Mme Sardat - St Vincent Paul
 Mme Piloz - Univeria

Anglais : **Mr PIGAT – Dardilly**
 Mme FONTAINE - Grenoble

Allemand : **Mme RICHARD – Jehanne de France**
 Mr AURIA - Dardilly



26/33

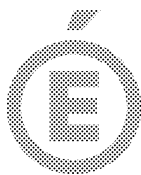
CORRECTIONS DES EPREUVES AU LYCÉE HÔTELIER SAVOIE LEMAN THONON LES BAINS

Du 9 au 11 juin à partir de 9h00

ETUDES ET RÉALISATIONS TECHNIQUES : 239 copies

Président : M JOSSERAND Franck	Lycée Hôtelier - THONON
---------------------------------------	--------------------------------

M. FERRAULT Denis(Res)	Lycée Hôtelier - THONON
Mme LE CRAS Dominique(Heb)	Univeria - GRENOBLE
Mme ABRAHAM Sophie (Res)	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mme SPIESER Sophie(Heb)	Lycée Hôtelier – THONON
M. JOSSERAND Franck(Res)	Lycée Hôtelier - THONON
M. SCHIRMANN Christian(Cui)	Lycée Hôtelier - THONON
M. CHAZALLET (Res)	Lycée Hôtelier - DARDILLY
M. THIBAULT Fabrice(Heb)	Lycée Hôtelier - DARDILLY
M. MEZIERES Emmanuel(Res)	LTP St. Vincent de Paul - VIENNE
Mr MOURAND (Heb)	Lycée Hôtelier - THONON
M PIN Thierry(Cui)	UNIVERIA - GRENOBLE
M. BERTON Francis (Cui)	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
M. HERNANDEZ Augustin (Heb)	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
M. VRIGNEAU Yannick(Cui)	LTP St. Vincent de Paul - VIENNE
M. COUPRIE (Cui)	Lycée Jehanne de France – LYON
M. LERVY (Cui)	Lycée Hôtelier RENOUVEAU
M. BOUTY Patrice (Ser)	Lycée Hôtelier RENOUVEAU
M. LAVEDRINE (Heb)	IPAC Annecy



27/33

**ÉTUDE ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET DE GESTION DE
L'ENTREPRISE HOTELIERE : 245 copies**

Président : M DAMAS Didier | Lycée Hôtelier - THONON

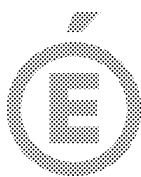
Mme BOULON Marie Christine	Lycée Hôtelier - THONON
M. APETOH Georges	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mme COMPARAT Jeannine	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
MME CARRARD	Lycée Hôtelier - THONON
M. VINCENT Christian	LTP St. Vincent de Paul - VIENNE
MME CHABERT Marlène	LTP St. Vincent de Paul - VIENNE
Mme THIVOLLE Marie	LTP St. Vincent de Paul - VIENNE
M. CANTIN François	Lycée Hôtelier - THONON
Mme ROSSI Sylvie	Lycée Hôtelier - THONON
M. BENAD Roger	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mme BAUDU Claire	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mme FLAMMIER Marie Josée	Lycée Hôtelier - DARDILLY
MME PRIANO Elisabeth	Lycée Hôtelier - THONON
M. DUMOLLARD Armand	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
M. FEILLAT	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mme DIOCHON	Lycée Hôtelier - DARDILLY
Mme CUDENNEC	Lycée Hôtelier – Jehanne de France
Mme DUCHENE	IPAC Annecy
M. GAILLARD	UNIVERIA - GRENOBLE

SCIENCES APPLIQUÉES : 121 copies

Président : Mme VINSON Claudette | Lycée Hôtelier - DARDILLY

Mme MONTMEAS Béatrice	LTP St. Vincent de Paul - VIENNE
Mme BALLAND	UNIVERIA - GRENOBLE
M. PAVY Frédéric	Lycée Hôtelier – THONON
M. FAIVRE RAMPANT Pascal	Lycée Hôtelier - GRENOBLE
Mme BAYLE	Lycée Hôtelier - RENOUVEAU

ANNEXE I – CALENDRIER DES EPREUVES



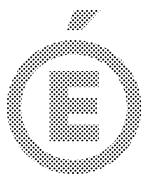
B.T.S. HÔTELLERIE RESTAURATION

OPTION A : MERCATIQUE ET GESTION HOTELIERE

28/33

Dates	Horaires	Epreuves	Coef	Nature
Mardi 13 mai	13h00 à 18h00 (1)	E3- Etude économique, juridique et de gestion hôtelière	7	écrit
Mercredi 14 mai	15h30 à 18h00 (1)	E4-1 Analyse de réalisations techniques	1	écrit
Jeudi 15 mai	14h00 à 18h00 (2)	E1- Culture générale et expression	2	écrit
Lundi 19 au Vendredi 23 mai (3)	A partir de 08h00	E4-2 Résolution de problèmes professionnels	2	pratique
Lundi 19 au Vendredi 23 mai (3)	A partir de 08h00	E5- Analyse et présentation d'une situation commerciale hôtelière	2	oral
Mercredi 28 mai au Vendredi 30 mai	A partir de 08h00	E6 Conduite et présentation d'études	2	oral
Mercredi 28 mai au Vendredi 30 mai	20mn 20mn	E2-Communication en langue vivante étrangère : -Langue vivante étrangère A -Langue vivante étrangère B Anglais	2 2	oral
Mercredi 28 mai au Vendredi 30 mai sauf langues dites RARES	20mm	EF1- Epreuve facultative de langue étrangère		oral

- (1) Les candidats ne devront pas sortir avant la fin de l'épreuve**
- (2) 2h de mise en loge en métropole et à la Réunion : pendant les 2 premières heures de l'épreuve, les candidats ne peuvent pas sortir**
- (3) Sujets disponibles pour le Samedi 24 mai 2008 matin sur demande.**



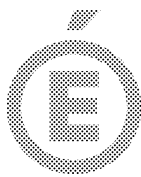
B.T.S. HÔTELLERIE RESTAURATION

29/33

OPTION B : ART CULINAIRE, ART DE LA TABLE ET DU SERVICE

Dates	Horaires	Epreuves	Coef	Nature
Mardi 13 mai	14h00 à 18h00 (1)	E3- Etude économique, juridique et de gestion hôtelière	3	écrit
Mercredi 14 mai	08h30 11h30 (1)	E5- Sciences Appliquées	2	écrit
Mercredi 14 mai	15h30 à 18h00 (1)	E4-1 Analyse de réalisations techniques	2,5	écrit
Jeudi 15 mai	14h00 à 18h00 (2)	E1- Culture générale et expression	2	écrit
Lundi 19 au Vendredi 23 mai	A partir de 08h00	E4-2 Résolution de problèmes professionnels	4,5	pratique
Mercredi 28 mai au Vendredi 30 mai	A partir de 08h00	E6 Conduite et présentation d'études	2	oral
Mercredi 28 mai au Vendredi 30 mai	20mn 20mn	E2-Communication en langue vivante étrangère : -Langue vivante étrangère A -Langue vivante étrangère B Anglais	2 2	oral
Mercredi 28 mai au Vendredi 30 mai sauf langues dites RARES	20mm	EF1- Epreuve facultative de langue étrangère		oral

- (4) Les candidats ne devront pas sortir avant la fin de l'épreuve
- (5) 2h de mise en loge en métropole et à la Réunion : pendant les 2 premières heures de l'épreuve, les candidats ne peuvent pas sortir
- (6) Sujets disponibles pour le Samedi 24 mai 2008 matin sur demande.



ANNEXE II – CORRECTIONS DES EPREUVES DE « Culture générale et expression » et « Économie-Droit »

Pour les BTS TERTIAIRES suivants : Management des Unités Commerciales, Assistant de Direction, Assistant de Gestion, Assistant Secrétaire Trilingue, Commerce International, Comptabilité et Gestion des organisations, Négociation et Relation Client, Hôtellerie Restauration, Informatique de Gestion, AGTL et VPT,

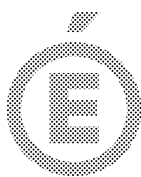
30/33

... les copies sont anonymées par les centres d'écrits et envoyées dans les centres de correction selon le tableau ci-dessous :

SPECIALITE	Centres de corrections		
	FRANÇAIS	ECONOMIE DROIT	AUTRES EPREUVES
MUC	Lycée E. Herriot VOIRON	Lycée E. Mounier GRENOBLE	Lycée E Mounier GRENOBLE
AD	Lycée La Versoie THONON	Lycée La Versoie THONON	Lycée Gabriel Fauré ANNECY
AG PME PMI	Lycée La Versoie THONON	Lycée La Versoie THONON	Lycée Louise Michel GRENOBLE
AST	Lycée La Versoie THONON	Lycée La Versoie THONON	Lycée Louise Michel GRENOBLE
CGO	Lycée du Dauphiné ROMANS	Lycée B. Laffemas VALENCE	Lycée du Granier LA RAVOIRE
CI	Lycée La Versoie THONON	Lycée La Versoie THONON	Lycée des Glières ANNEMASSE
NRC	Lycée du Dauphiné ROMANS	Lycée B. Laffemas VALENCE	LP Les Carillons CRAN GEVRIER
AGTL et VPT	Lycée E. Herriot VOIRON	Lycée hôtelier GRENOBLE	Lycée hôtelier GRENOBLE
HR	Lycée E. Herriot VOIRON	Lycée Savoie Léman Thonon	Lycée Savoie Lemman THONON
IG	Lycée E. Herriot VOIRON	Lycée St Romain en gal VIENNE	Lycée St Romain en gal VIENNE

ANNEXE III - B.T.S. HÔTELLERIE RESTAURATION

RÉPARTITION PAR CENTRE D'ÉCRIT

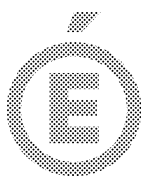


31/33

CENTRE	ÉTABLISSEMENTS	OPTION A	OPTION B
<u>GRENOBLE</u> Lycée Hôtelier LESDIGUIERES B.P. 2446 38034 GRENOBLE CEDEX 2	Lycée Hôtelier LESDIGUIERES Univeria Candidats individuels 38 07 26	27 08 04	30 06 06
<u>VIENNE</u> Lycée Technique Privé Hôtelier Château Bellerive 15 Quai F. MISTRAL 38200 VIENNE	Lycée Technique Privé Hôtelier – VIENNE	08	09
<u>DARDILLY</u> Lycée Hôtelier François RABELAIS Lieu Dit «LE DODIN» 69570 DARDILLY	Lycée François Rabelais Candidats individuels (01, 42, 69) Lycée Jehanne de France CFA Métiers de bouche Lycée Le Renouveau Greta Tertiaire	15 05 06	13 04 11 13 01
<u>THONON LES BAINS</u> Lycée Hôtelier Savoie LEMAN 40 Bd CARNOT 74203 THONON LES BAINS	Lycée Hôtelier Savoie LEMAN IPAC ANNECY option A Candidats individuels (73, 74)	34 14	28 01 01

RÉPARTITION PAR CENTRE ET PAR ÉPREUVES PRATIQUES

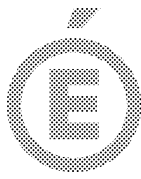
CENTRE	ÉTABLISSEMENTS	OPTION A	OPTION B
<u>GRENOBLE</u> Lycée Hôtelier LESDIGUIERES B.P. 2446 38034 GRENOBLE	Lycée Hôtelier LESDIGUIERES Univeria	26 08	30 06
<u>VIENNE</u> Lycée Hôtelier St Vincent de Paul	LTP Hôtelier – VIENNE Cdts Individuels (07,26 38)	08 05	09 05
<u>DARDILLY</u> Lycée Hôtelier François RABELAIS Lieu Dit «Le DODIN» 69570 DARDILLY	Lycée Hôtelier François RABELAIS Candidats individuels (01, 42, 69) CFA Metiers de bouche Lycée Jehanne de France Le Renouveau Greta Tertiaire	15 04 06	13 11 13 01
<u>THONON LES AINS</u> Lycée Hôtelier Savoie LEMAN 40 Bd CARNOT 74203 THONON LES BAINS	Lycée Hôtelier Savoie LEMAN IPAC ANNECY option A Candidats individuels (73, 74)	34 14	28



RÉPARTITION PAR CENTRE ET PAR ÉPREUVES DE CPET

32/33

CENTRE	ÉTABLISSEMENTS	OPTION A	OPTION B
<u>GRENOBLE</u> Lycée Hôtelier LESDIGUIERES B.P. 2446 38034 GRENOBLE CEDEX 2	Lycée Hôtelier LESDIGUIERES Univeria Vienne Candidats individuels (07,026,038)	26 08 08 06	30 06 09 05
<u>DARDILLY</u> Lycée François RABELAIS Lieu Dit «Le DODIN» 69570 DARDILLY	Lycée François RABELAIS Candidats individuels (01, 42, 69) CFA Metiers de bouche Lycée Jehanne de France Lyon Le Renouveau Greta Tertiaire	15 05 06	13 03 11 13 01
<u>THONON LES BAINS</u> Lycée Hôtelier Savoie LEMAN 40 Bid CARNOT 74203 THONON LES BAINS	Lycée Hôtelier Savoie LEMAN IPAC ANNECY option A Candidats individuels (73, 74)	34 14 02	28 01



33/33

ANNEXE IV - CONSIGNES POUR CERTAINES . EPREUVES

Vous trouverez en **annexes VIII et VIII bis de la circulaire nationale qui se trouve sur le site académique : <http://www.ac-grenoble.fr>** le planning du déroulement des épreuves «**Études et Réalisations Techniques**», «**Analyse et Présentation d'une Situation Commerciale Hôtelière**» et «**Conduite et Présentation d'Études Techniques**».